

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 27 mai 2025, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

M ^{ME}	Isabelle Giasson	directrice générale et greffière-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Clermond Coll	représentant suppléant de Pointe-Lebel
	Guy Côté	représentant de Godbout
	Michel Desbiens	représentant de Baie-Comeau
	Victor Hamel	représentant de Franquelin
	Claude Lavoie	représentant suppléant de Ragueneau
	Christian Malouin	représentant de Chute-aux-Outardes
	Julien Normand	président et représentant de Pointe-aux-Outardes

Sont absents :

André Bossé	représentant de Pointe-Lebel
Raymond Lavoie	représentant de Ragueneau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 avril 2025 et du procès-verbal de la séance publique extraordinaire du 15 mai 2025

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2025-04 de la Régie ainsi que n° 2025-04 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'avril 2025
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 avril 2025
- 2.4 Adoption du Règlement d'emprunt 25-01 décrétant une dépense de 949 842,91 \$ et un emprunt de 283 698,41 \$ pour la rénovation complète du compacteur à déchets modèle 826C, numéro de série 87X75027
- 2.5 Création d'un comité de travail – Renouvellement de l'entente avec la MRC de La Haute-Côte-Nord

LET

- 2.6 Embauche d'un journalier-opérateur supplémentaire

3.0 Informations

- 3.1 Bilan GMR 2024

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mercredi 25 juin 2025

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mercredi 25 juin 2025

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h 01.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2025-45

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant suppléant de la Municipalité de Ragueneau, Claude Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2025-46

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 avril 2025 et du procès-verbal de la séance publique extraordinaire du 15 mai 2025

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 avril 2025 et du procès-verbal de la séance publique extraordinaire du 15 mai 2025;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture des procès-verbaux.

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 22 avril 2025 et du procès-verbal de la séance publique extraordinaire du 15 mai 2025, tels que rédigés et que le président et la directrice générale et greffière-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à les signer.
Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2025-47

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2025-04 de la Régie ainsi que n° 2025-04 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2025-04 de la Régie d'une somme de 433 488,19 \$ et n° 2025-04 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 4 127,60 \$ pour un total de 437 615,79 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.
Approuvé séance tenante.

Rés. 2025-48

2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'avril 2025

Sur la motion du représentant suppléant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Clermond Coll, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte Mastercard d'une somme totale de 832,73 \$ pour avril

		2025, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses. Approuvé séance tenante.
Rés. 2025-49	2.3	État des revenus et des dépenses au 30 avril 2025 Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2025 tel que présenté par la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson. Approuvé séance tenante.
Rés. 2025-50	2.4	Adoption du Règlement d'emprunt 25-01 décrétant une dépense de 949 842,91 \$ et un emprunt de 283 698,41 \$ pour la rénovation complète du compacteur à déchets modèle 826C, numéro de série 87X75027 Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Victor Hamel, il est unanimement résolu d'adopter, à la suite de l'avis de motion donné à la séance publique extraordinaire du conseil, tenue le 15 mai 2025, le règlement d'emprunt n° 25-01 décrétant une dépense de 949 842,91 \$ et un emprunt de 283 698,41 \$ et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre. Approuvé séance tenante.
Rés. 2025-51	2.5	Création d'un comité de travail – Renouvellement de l'entente avec la MRC de La Haute-Côte-Nord Attendu qu' il y a lieu de renouveler l'entente relative à la réception des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Côte-Nord, laquelle vient à échéance le 31 décembre 2025; Attendu que le conseil d'administration juge opportun de former un comité afin d'entreprendre des discussions avec les représentants de la MRC de La Haute-Côte-Nord en vue de recommander les modalités de renouvellement de ladite entente. Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Guy Côté, il est unanimement résolu de constituer un comité de travail composé du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Michel Desbiens, du président de la Régie, Julien Normand ainsi que de la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson. Approuvé séance tenante.
		<u>LET</u>
Rés. 2025-52	2.6	Embauche d'un journalier-opérateur supplémentaire Attendu que les installations du lieu d'enfouissement technique (LET) et de la plateforme de compostage (PDC) requièrent une présence opérationnelle constante afin d'assurer le respect des normes environnementales et la continuité des activités de réception, de gestion des matières résiduelles et d'entretien; Attendu que la charge de travail actuelle et la planification des opérations démontrent le besoin d'ajouter un journalier-opérateur permanent, à temps plein pour assurer un soutien adéquat aux opérations quotidiennes;

Attendu que l'ajout d'un poste permettra d'optimiser l'ensemble des opérations, facilitera le remplacement des vacances et des congés et améliorera la planification des travaux d'entretien des infrastructures et des équipements;

Attendu que ce poste permanent, à temps plein sera prévu au budget 2026;

Attendu que l'absence pour une durée indéterminée de l'employée 199 permet d'ouvrir le poste et de le pourvoir immédiatement.

Sur la motion du représentant de la municipalité de Chute-aux-Outardes, Christian Malouin, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'embauche d'un journalier-opérateur supplémentaire, permanent, à temps plein selon les règles et procédures d'embauche de la Régie.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Bilan GMR 2024

La directrice générale et greffière-trésorière, Isabelle Giasson mentionne que le bilan 2024 sur la gestion des matières résiduelles de la RGMRM est en ligne au regiemanicouagan.qc.ca.

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mercredi 25 juin 2025 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mercredi 25 juin 2025 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine, citoyen de Baie-Comeau est présent et pose des questions sur la bâtisse de Consignation à Baie-Comeau.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant suppléant de la Municipalité de Ragueneau, Claude Lavoie, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 13.

Rés. 2025-53



Julien Normand
Président



Isabelle Giasson, directrice générale
et greffière-trésorière